BULLETIN MUNICIPAL N°19 – juin 2018

Numéro spécial : la médiathèque

Mairie de Sainte-Thorette
Route de Mehun
18500 Sainte-Thorette
Tél :0248573445
mairie.ste-thorette@wanadoo.fr
www.saintethorette.fr

Sommaire

EDITO : la médiathèque, troisième lieu… PAGE 1

NUMERO SPECIAL MEDIATHEQUE
- Présentation générale PAGE 2
- La salle des associations PAGE 3
- L'espace adulte PAGE 3
- L'espace jeunesse PAGE 4
- Jeux extérieurs, espace de lecture extérieur PAGE 4
- Les jardins partagés PAGE 5
- Le fonctionnement, mot des bénévoles PAGE 5

COMMUNICATION
- CR du conseil municipal du 03/04/18 PAGE 6
- Plan canicule PAGE 6
- Fermeture estivale de la mairie PAGE 6
- Nuisances sonores PAGE 6
- Free, ouverture au dégroupage PAGE 7

AVIS A LA POPULATION
- Activités estivales pour les 12-18 ans PAGE 7
- Barbecue offert à nos jeunes PAGE 7
- Activité graff pour les 6-12 ans PAGE 7
- Repas du 14 juillet PAGE 7

PENDANT CE TEMPS LÀ À SAINTE-THORETTE
- Conférence sur les pollinisateurs PAGE 8
- Course cycliste à Sainte Thorette PAGE 8
- L'étonnante balade PAGE 8

LAISSONS PARLER NOS ASSOCIATIONS
- Brocante de la Saint Vincent PAGE 8
- Marché d'automne PAGE 8
- Cher propre PAGE 8
- Pique-nique de rentrée de l'APE PAGE 8

CALENDRIER PAGE 8

Rédacteur en chef Laurent GUILLAUD, rédactrice adjointe Céline PINAULT

Edito : le mot du Maire



Je terminais l'édito du bulletin municipal n° 18 par : « le flocon doit se transformer en boule de neige ». Je voulais par ces mots souligner la volonté qui m'anime de transformer une simple **médiathèque** en lieu de vie. Faire de l'ancienne école un nouveau lieu de culture mais aussi d'échange et de rencontres.

Je souhaite que la présentation détaillée de cette « Médiathèque Troisième lieu » vous incite à la visiter, à l'investir et à la rendre utile au « vivre ensemble » que nous avons décliné comme objectif principal de notre mandat sans, pour l'instant, il faut bien le reconnaître, avoir fait mieux que nos prédécesseurs dans le développement du lien social et de la solidarité de proximité.

« Le troisième lieu, notion forgée au début des années 1980 par Ray Oldenburg professeur émérite de sociologie urbaine à l'université de Pensacola en Floride, se distingue du premier lieu, sphère du foyer et du deuxième lieu, domaine du travail comme volet complémentaire, dédié à la vie sociale de la communauté et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de manière informelle ».

Ces échanges doivent être encouragés et facilités car c'est le seul moyen de se connaître et peut-être de s'apprécier.

Vous trouverez dans les pages suivantes les différents espaces de cet équipement que j'ai cité dans le précédent bulletin : plans et photos en l'état actuel.

Laurent Guillaud en charge de la communication vous invite à consulter le site de la commune où des informations plus détaillées sont disponibles.

Si cela vous intéresse, vous pouvez venir suivre l'évolution des travaux le mardi à partir de neuf heures. Rendez-vous route de la petite école.

Edito : le mot du maire (suite)

Pour achever cette rubrique dédiée entièrement à la promotion de cette structure, vous trouverez une photo d'une partie des bénévoles (trois d'entre elles n'étaient pas présentes) et un petit mot de leur part. Je veux encore une fois les remercier de tout cœur pour leur investissement.

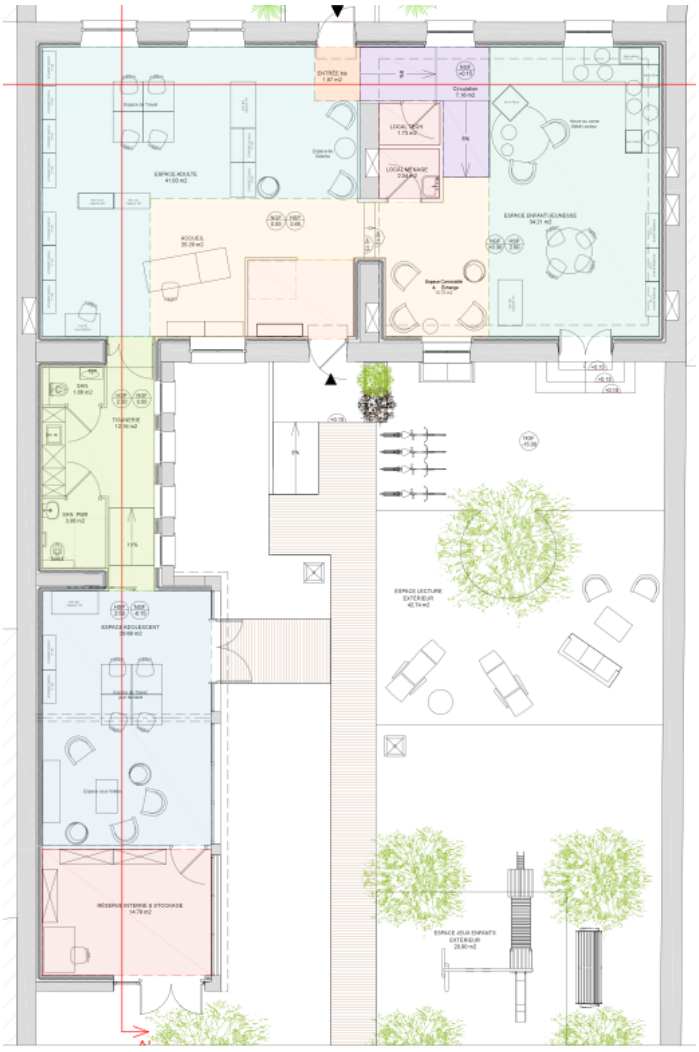
Cet édito est purement technique mais il faut parfois être concret et ancré dans la réalité... Les grandes envolées sont remises à plus tard.

L'ouverture est prévue fin Septembre. Le temps presse. Il y a déjà beaucoup de personnes motivées, il nous faut l'adhésion des autres que j'invite à venir voir et échanger avant de prendre des positions sans connaissances des données.

Mr le Maire

Numéro spécial : La médiathèque, troisième lieu

Introduction : présentation générales



Ce projet pourra permettre de créer un lieu public à part entière. La bibliothèque peut devenir un lieu qui répond aux besoins de la commune et aux usages en les intégrant et en les rapprochant.

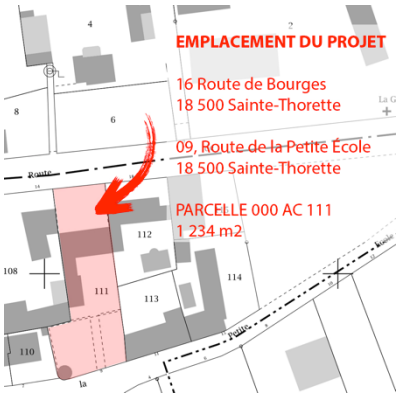
Ce projet devra avoir en premier lieu un enjeu de lien social. Un lieu commun que chacun pourra investir, que chacun peut enrichir.

La future bibliothèque devra jouer le rôle de troisième lieu : lieu de lien entre espace public et privé, entre domicile et travail.

L'usager devra investir la bibliothèque à sa manière afin de s'approprier le lieu. Ainsi, l'organisation spatiale de ce « troisième lieu » en zones distinctes favorisera le développement des différents usages qui pourront parfaitement cohabiter.

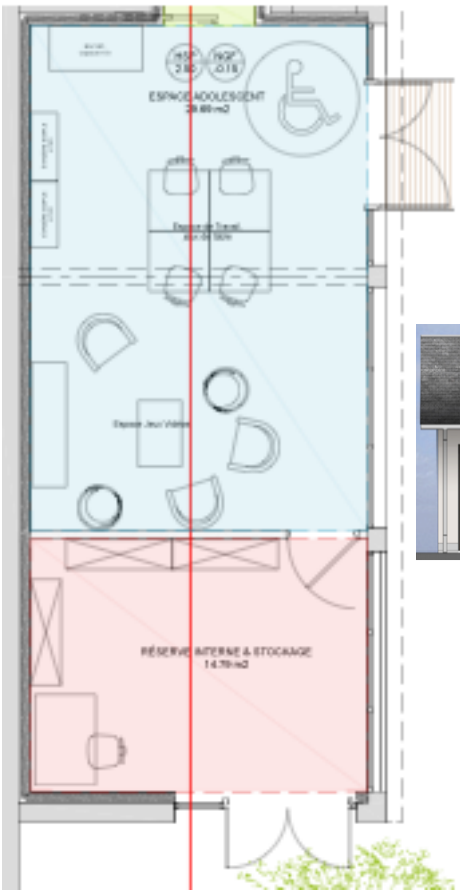
Chaque « zone distincte » listée ci-dessous fait l'objet d'une description détaillée dans les pages qui suivent :

- Salle des associations, où salle pour tous (en bleu en bas)
- Espace de lecture adulte (en bleu en haut)
- Espace de lecture enfant (en vert à droite)
- Espace extérieur de lecture et de jeux extérieurs
- Les jardins partagés (sur l'image tout en bas à droite)





Salle des associations (salle pour tous)

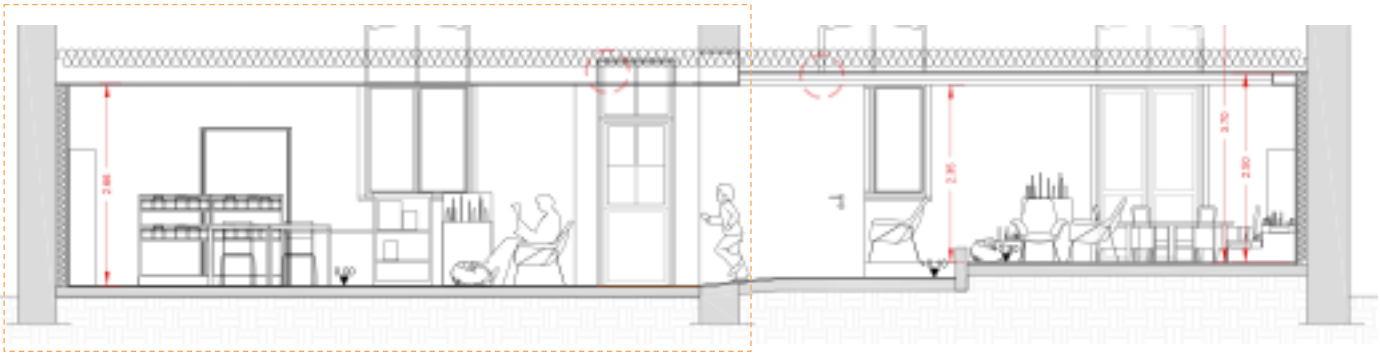


Cette salle dédiée aux loisirs et à la détente doit accueillir tant les jeunes et les moins jeunes, les associations. Elle est au cœur du vivre ensemble, elle pourra être le lieu de réunions privées (associations, groupe de personnes), d'expositions, de projections, etc. Des activités ponctuelles pourront y être organisées, à l'initiative des habitants de la commune. Elle comportera tables, fauteuils, coussins, tv, jeux vidéos, etc.



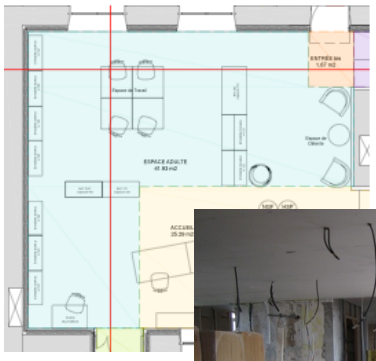


Espace adulte



Cette salle de lecture adulte, lieu principal de la bibliothèque, rassemblera toutes les fonctions que l'on retrouve dans toute médiathèque. Vous y retrouverez livres, BD, CD, DVD, mais aussi revues, journaux, documentaires. Tous ces ouvrages seront ceux de l'ancienne bibliothèque de Sainte Thorette, mais également tous ceux prêtés par la médiathèque du Cher. Vous y trouverez également un espace informatique connecté.

C'est dans cette salle que vous accueilleront Babette et les bénévoles, c'est également là que se situeront l'accueil et la banque d'emprunt des ouvrages.



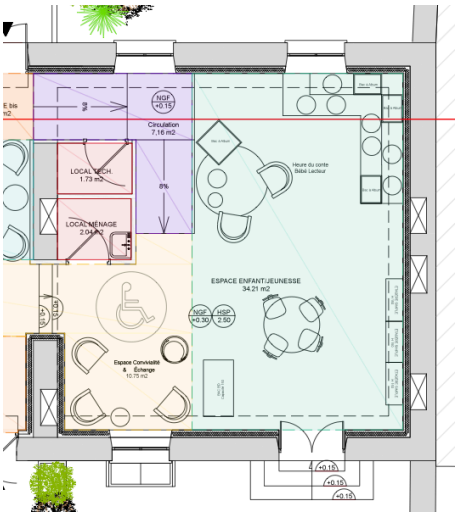


Espace jeunesse

Espace médiathèque dédié aux enfants, ce lieu comportera un mobilier adapté aux plus petits pour qu'ils puissent profiter d'un large choix d'ouvrages qui leur seront proposés : livres jeunesses, albums, bandes dessinées, CD, DVD... Ils pourront ainsi découvrir le plaisir de la lecture. On trouvera également dans ce lieu des jeux d'éveil, des jeux de société et des supports pour travaux manuels.

L'équipe de bénévoles a déjà planifié, en dehors des heures d'ouverture au public, des activités spécifiques pour les enfants : séances « heure du conte », accueil des classes de GS à CM2, animations ponctuelles pendant les vacances scolaires (à l'image des après-midi créatives de la bibliothèque actuelle), accueil des assistantes maternelles, etc.

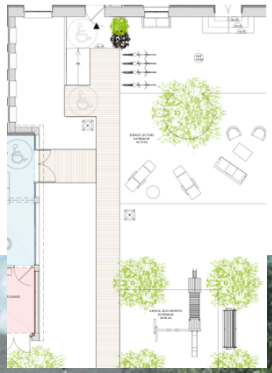


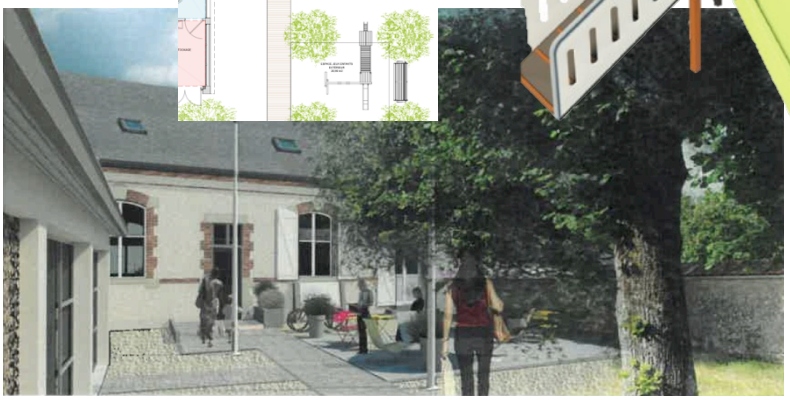


Jeux extérieurs pour enfants, espace lecture extérieur

Cet espace extérieur, dédié à la lecture et aux jeux extérieurs pour enfants, est clos, ombragé, aménagé de chemins dallés, de petites terrasses et de chaises longues. Il sera un lieu de détente idéal pour prolonger votre séjour dans le troisième lieu, particulièrement à la belle saison…









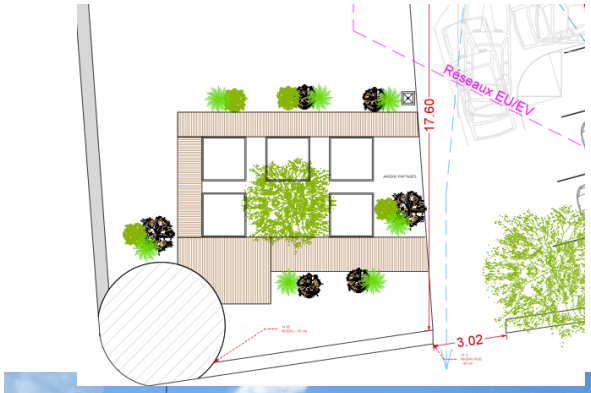
Les jardins partagés

« Un **jardin partagé** est un **jardin** conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier d'un village ou d'une communauté. »

Les jardins partagés de Sainte-Thorette seront situés à gauche de l'entrée principale du troisième lieu, côté route de la petite école. Un groupe de jardiniers expérimentés s'est déjà constitué pour entretenir les jardins et partager leurs connaissances aux nouveaux jardiniers en herbe, les enfants tout particulièrement. Ainsi, si chacun y met du sien, ce lieu sera privilégié pour faire se rencontrer les différentes générations de Sainte-Thorette, prendre le bon air et apprendre à nos enfants l'importance de connaître et de savoir d'où viennent de bon produits.

Pour donner toutes ses chances à ce lieu, il a été décidé de couper le grand sapin qui se trouvait en son centre. Il sera remplacé par quelques fruitiers, mieux adaptés à la culture du potager.

"Il pousse plus de choses dans un jardin que n'en sème le jardinier."





Le fonctionnement

Babette DELABARRE ajoutera à son contrat d'agent administratif, un contrat de 15h dédié à son activité à la médiathèque. La médiathèque sera ouverte les mardi, samedi et 1er dimanche du mois de 10h à 12h, les mercredi de 16h à 19h et le jeudi de 17h à 19h (ces horaires pourront être ajustés après les 1ers mois de fonctionnement).

MOT DES BENEVOLES ET DE BABETTE…

Depuis une vingtaine d'années, notre bibliothèque municipale située au-dessus de la Mairie a vu passer de nombreux lecteurs.
Au fil des ans, d'autres bénévoles ont rejoint l'équipe des bibliothécaires pour s'associer au projet d'une nouvelle bibliothèque.
Epaulées par la Médiathèque Départementale du Cher (anciennement Direction de la Lecture publique), nous avons fait diverses formations (formation de base, accueil des classes, animation pour les jeunes et découverte de nouvelles parutions).
Depuis deux ans déjà, chaque semaine les élèves de GS et CP viennent découvrir les albums et contes proposés.
Au delà de continuer ces activités, nous avons à cœur de faire vivre avec vous ce nouveau lieu par des animations, des expositions en plus des livres, des CD et des DVD récents auxquels vous aurez accès.
Nous sommes impatientes de vous faire partager notre enthousiasme pour cette nouvelle Médiathèque.
Les bénévoles vous disent à très bientôt.



De gauche à droite sur la photo : Viviane TORTAY, Amandine PASQUET, Joëlle THIEBAUT, Nadine DOS REIS, Sylvie NECTOUX, Babette DELABARRE, Marie-Laure TROUVE, Annie RONDET. Absentes sur la photo : Géneviève CAILLOUX, Guylaine MALTHET

Extraits du compte-rendu du conseil municipal du 03/04/2018 *(Céline)*

1/ Compte administratif 2017

Les résultats se traduisent ainsi :

- Excédent d'investissement : 29 794.05 €
- Excédent de fonctionnement : 43 490.91 €

Le compte de gestion 2017 dressé par le receveur est visé et certifié conforme au compte administratif de la commune n'appelle donc aucune observation ni réserve.

2/ Affectation du résultat 2017

Au besoin de financement de la section d'investissement (1068) pour 182 036.75 €
Excédent reporté (002) pour 115 815.22 €.

3/ Attribution subventions 2018

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations :

-	ABUL :	150 €
-	Amicale Parents Elèves :	400 €
-	ASSOTAULO :	300 €
-	Garderie Preuilly-ste-thorette :	100 €
-	Tennis Club Preuilly :	150 €
-	Encouragement dévouement :	100 €
-	Mehun solidarité :	300 €
-	Amis bibliothèque du cher :	150 €
-	Restos du cœur :	200 €
-	Secours Catholique :	200 €
-	Secours Populaire :	200 €
	TOTAL :	2250 €

4/ Vote des taxes 2018

Le conseil municipal décide et vote le maintien des taux suivants :

Taxe habitation :	15.72 %
Taxe Foncière bâti :	12.88 %
Taxe Foncière non bâti :	25.96 %
CFE :	19.83 %



5/ Budget Primitif 2018

Vote en équilibre du budget 2018 :

- Dépenses et recettes d'investissement : 614 110.07 €
- Dépenses et recettes de fonctionnement : 508 395.22 €

6/ Vœu défense de réseau ferroviaire de proximité

Suite à la lecture du courrier reçu de la Région Centre sur le démantèlement du réseau ferroviaire de proximité, le conseil municipal décide de prendre la même position que celle-ci, c'est à dire contre l'abandon par l'Etat de l'entretien des petites lignes et la fermeture de certaines.

INFOS DIVERSES

- Eté sportif et Vac s'y : Le comité olympique départemental reprend l'organisation de ces manifestations pour un coût identique : été sportif pour 900 € et Vac s'y pour 600 € pour 9 enfants et 1 animateur encadrant : 3 jours/2 nuits en pension complète au CREPS de Bourges. Le coût des activités sera pris en charge par le CCAS.
- Travaux communautaires :

2 ou 3 chemins vont être entretenus par la CDC : - chemin des Vignes, du Petit Brétigny et du Réau après vérification de son emplacement.

Rappel : les comptes rendus complets des Conseils municipaux sont affichés en mairie.

Plan canicule

Si vous vous sentez isolés ou vulnérables pendant cet été, faites-le savoir en mairie. Nous ferons ce qu'il convient.

Mairie – fermeture estivale

La marie sera fermée la semaine du 15 août, du 14/08 au 18/08.

Nuisance de voisinage *(Laurent)*



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° - 2011-1-1573 PORTANT RÉGLEMENTATION DES **BRUITS DE VOISINAGE** DANS LE DÉPARTEMENT DU CHER et s'appliquant à SAINTE-THORETTE.

Article 1er « Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »

Les dispositions s'appliquent à tous les bruits de voisinage.

Article 15 « Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi
de 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés. »

Communication (Suite)

free : ouverture au dégroupage *(Noëlle)*

Afin d'améliorer les liaisons téléphoniques, le Conseil municipal a accepté l'offre de FREE: l'implantation gratuite à côté du central téléphonique d'une armoire. Cette installation permet le dégroupage et de nouveaux services pour les abonnés FREE. Puis dans un deuxième temps, quand la fibre sera déployée, les équipements de cette armoire seront modifiés et FREE pourra faire une offre fibre optique aux habitants de STE THORETTE.
Quant à la fibre très haut débit, BERRY NUMERIQUE chargé du déploiement annonce que l'ouverture à la commercialisation des services est prévue avant la fin de l'année 2018.

Avis à la population

Rappel concernant les activités sportives pour nos jeunes cet été *(Gaël)*

JEU D'ETE EN BERRY : du 09 au 13/07 et du 16 au 20/07



Les « jeux d'été en Berry » est une opération mise en place par le comité Olympique et Sportif du Cher dans différentes communes ou communautés de communes du Cher. **Cette opération est intégralement financée** par le Conseil départemental du Cher, la DDCSPP, la caisse d'allocation familiale du Cher, la MSA et les communes de Plou et Sainte-Thorette.

Qui est concerné ? **les jeunes de 12 à 17 ans de Sainte Thorette. ACTIVITES :** Cirque, Grand jeu en bois, Hockey sur gazon, Tir à l'arc, Kin ball, courses d'orientation…

STAGE AU CREPS DE BOURGES VAC S'Y

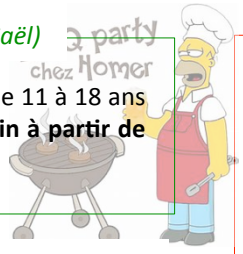
Le stage aura lieu **les 8, 9 et 10 aout 2018** en internat.
Il permet aux jeunes de **12/18 ans** de bénéficier d'une multitude d'activités et d'installations inexistantes sur leur lieu de vie en axant les thèmes sur les échanges entre adolescents.





POUR CES ACTIVITES IL EST ENCORE POSSIBLE DE S'INSCRIRE EN MAIRIE !

Barbecue offert à nos jeunes *(Gaël)*

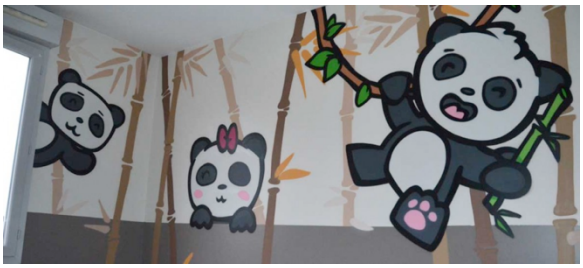


Le CCAS invite les jeunes de la commune de 11 à 18 ans à un barbecue au terrain de sport le **24 juin à partir de 12h**. Nous comptons sur votre présence !

Graff et Street'Art à Sainte-Thorette *(Gaël)*

Pour la première fois dans la commune, les activités proposées aux jeunes l'été s'ouvrent aux **6-12 ans**. Cette année, nous proposons une activité autour du graff et street'art, avec l'objectif de faire découvrir cet art, son histoire et ses différentes techniques artistiques. **Du 10 au 12 juillet 2018.**

Renseignement et inscription en Mairie



Repas du 14 juillet (Joëlle)

Comme tous les ans nous avons la joie de nous retrouver et de partager un moment d'amitié et de convivialité autour d'un bon repas et une petite animation. Cette année, nous vous proposons :

Coquille de crabe à la russe

Noix de joue de bœuf au cidre
Pommes vapeur et garniture forestière

Salade et ses fromages

Omelette norvégienne

Café

Nous ne manquerons pas à cette règle cette année et nous vous invitons à vous faire connaître. Pour une bonne organisation pensez à vous inscrire en mairie avant le **7 juillet 2018.** Gratuit à partir de 70 ans ainsi que pour les enfants de moins de 10 ans – **17 €** pour les adultes.

Bienfait des pollinisateurs *(Madeleine)*



Une conférence sur les pollinisateurs s'est tenue à la salle des fêtes de Sainte-Thorette, vendredi 25 mai, animée par Charlotte PICARD, chargée de missions biodiversité à Nature 18.
25 personnes ont été sensibilisées sur l'importance des pollinisateurs dans notre écosystème ainsi que les actions qui permettent leur développement.
La pollinisation se fait par et avec : les abeilles – l'eau – les oiseaux – les chauve-souris – le vent, etc.
80% des insectes pollinisent. Tous les insectes qui visitent les fleurs sont dits « floricoles » mais tous ne sont pas pollinisateurs.
Les insectes pollinisateurs :
Les diptères (mouches) – les hyménoptères (abeilles – bourdons- guêpes) – les coléoptères (coccinelles – cétoines).
Il y a les pollinisateurs spécialisés : longues longues – courtes – tailles et poids – périodes de vol, etc.
Avec la disparition des pollinisateurs il y aura 70% des cultures qui disparaîtront. Les facteurs du déclin sont les pesticides, non seulement dans l'agriculture, **mais également chez les particuliers !**
Comment aider les insectes pollinisateurs ?
Pour aider efficacement les insectes pollinisateurs, il suffit tout simplement de laisser faire la nature. Ménager quelques zones en friches dans le jardin, planter des haies diversifiées, installer un petit point d'eau et surtout éviter l'emploi de produits phytosanitaires. Ce sont des actions simples à mettre en œuvre mais salutaires pour les insectes. Il peut être proposé des refuges en construisant un « hôtel » fait d'objets de récupération, qui leur sera spécialement réservé.

Course cycliste de Sainte Thorette *(Laurent)*

La course cycliste organisée par l'UBCC (Paris-Gien) et animée par l'Assotaulo a été, du mot du président de l'UBCC, un véritable succès : 179 inscrits, ce qui fait de cette course l'une des plus importantes de l'année pour les catégories jeunes ; la présence des espoirs français; une météo favorable; un parcours entre les deux ponts de Sainte-Thorette et Preuilly intéressant; une ambiance particulièrement sympathique, tout au long de la journée sur la place des tilleuls. Espérons que cette belle journée se renouvelle les prochaines années !





Etonnante Balade *(Nadine)*

Cette nouvelle édition de l'étonnante balade s'est déroulée entre la salle des fêtes, lieu de l'exposition sur les métiers anciens, et les sites particuliers du Bourg de Sainte-Thorette (Eglise, Maison Gabilloux, Place du puit, Pigeonnier, etc.), toujours ponctuée de dégustation et de nos artistes qui ont une fois encore répondus présents (Efétartard, Anima, …). Un grand remerciement à tous les artistes et tous les bénévoles qui ont fait de ce point fort de l'Assotaulo un moment empli de convivialité, de bonne humeur et de vivre ensemble.





Laissons parler nos Tauriciens



Lucie, titulaire du BAC S et actuellement en étude de santé, propose ses services jusqu'au 6 juillet : **soutien scolaire** et **garde d'enfant à domicile**. Vous pouvez la contacter au 06 03 04 63 00 ou sur lucie-185.g@sfr.fr

Brocante de la Saint Vincent, terrain de sport, **le 1er juillet 2018**

Pique-nique fin sept., organisé par l'**APE, le Tennis de Preuilly et le comité des fêtes.**

Cher Propre organise le nettoyage des bords du Cher le 8 septembre matin.

Marché d'automne organisé par l'**Assotaulo** le dimanche 9 septembre.

Calendrier

Dimanche 1er juillet brocante Saint-Vincent

Vendredi soir 06 juillet vacances scolaires

Samedi 14 juillet: Repas du 14 juillet

Mardi 17 juillet *Relais petite enfance*

Lundi 3 septembre Rentrée des classes

Samedi 8 septembre Cher propre

Dimanche 9 septembre Marché d'automne